

Pas d'extradition vers la Hongrie – Un appel à la justice française !

Le 7 octobre aura lieu une dernière audience de Zaid A. devant un tribunal parisien afin de déterminer s'il sera extradé vers la Hongrie ou non.

Nous le disons haut et fort : **cela ne doit pas arriver. Zaid doit rester en France !**

Zaid A. a grandi en Allemagne. En février 2025, il s'est rendu volontairement en Allemagne avec d'autres prévenus impliqués dans l'affaire de Budapest. Mais le procureur général fédéral n'a pas jugé bon d'ouvrir une procédure contre lui en Allemagne, sans doute parce que Zaid ne possédait pas de passeport allemand ; il restait donc menacé d'extradition vers la Hongrie. Zaid s'est donc rendu en France pour se donner une perspective d'avenir, confiant dans la justice française qui, lors de procédures antérieures, s'était prononcée, pour de bonnes raisons, contre une extradition vers la Hongrie.

Ces raisons n'ont pas changé. Comme nous le constatons dans le cas de Maja (et de nombreux autres détenus), les conditions de détention en Hongrie restent à ce jour inhumaines et constituent une violation flagrante des normes juridiques européennes. Le changement de gouvernement n'y a rien changé. De plus, il y a lieu de penser que Zaid, en tant que ressortissant non européen, serait exposé à des risques supplémentaires s'il était détenu en Hongrie. Et à ce jour, la Hongrie n'a pas annulé la classification absurde, ordonnée par Orbán, des agressions physiques en tant qu'activités terroristes. Orbán a certes été battu aux élections, mais le manque d'indépendance des tribunaux reste une réalité. Qui peut s'attendre à une procédure conforme à l'État de droit dans ces conditions ?

Nous lançons un appel aux juges compétents : ne livrez pas Zaid A. à la Hongrie !

Maja a été extradée illégalement par les autorités allemandes. Le droit fondamental de Maja, garanti par l'article 4 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (interdiction de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants), a été violé de manière persistante non seulement par l'extradition, mais aussi par les conditions de détention en Hongrie. Cela a été et reste une honte pour la justice allemande.

Nous avons confiance et espérons que la justice française restera ferme et continuera à défendre les droits fondamentaux européens.